



Maine

**Notre place est ici :
éliminer l'inégalité dans l'enseignement pour les élèves issus de l'immigration et
les élèves non caucasiens dans l'État du Maine**

SOMMAIRE

I. Objectifs et champ d'application

Le présent rapport examine les expériences vécues dans les établissements scolaires de l'État du Maine par des élèves d'origines raciales, culturelles, linguistiques et ethniques diverses. Nous appuyant sur des entretiens menés auprès de 115 personnes (élèves, parents, dirigeants de la communauté, enseignants et administrateurs), nous décrivons la discrimination à laquelle sont confrontés les élèves issus de minorités dans le Maine.

Nous présentons également les initiatives mises en œuvre par certains établissements pour lutter contre l'inégalité et mettons l'accent sur des programmes couronnés de succès pouvant être répliqués dans tout l'État.

Les données sont principalement tirées de quatre catégories :

1. Systèmes scolaires ayant le pourcentage le plus élevé d'élèves prenant des cours d'anglais comme seconde langue (ELL) et d'élèves non caucasiens.
2. Établissements scolaires ayant fait preuve récemment des augmentations les plus importantes dans ces deux catégories.
3. Établissements scolaires où les élèves nous ont fait part de leurs préoccupations.
4. Établissements scolaires dont les programmes couronnés de succès méritent une attention particulière.

On retrouve au nombre de ces derniers Auburn, Bangor, Belfast, Biddeford, Calais, Gardiner, Gorham, Lewiston, Maine School Administrative District (MSAD) 37 (Addison, Columbia, Columbia Falls, Harrington et Milbridge), Portland, South Portland et Westbrook.

Notre recherche se penche plus spécialement sur les élèves issus de l'immigration. Par conséquent, le présent rapport s'intéresse principalement aux jeunes ayant été victimes d'une discrimination du fait de leur race, religion, origine nationale ou statut en tant qu'élèves suivant des cours d'anglais comme seconde langue.

Cependant, les formes de harcèlement et d'exclusion auxquelles font face les élèves issus de l'immigration et les élèves non caucasiens sont identiques à celles auxquelles sont confrontés les élèves lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels (LGBTQ), les élèves souffrant d'un handicap et ceux issus de familles à faible revenu. Un grand nombre des meilleures pratiques identifiées ici pourraient aussi servir à améliorer les expériences vécues par ces groupes.

Nous espérons que ce rapport servira d'outil pour les élèves, les familles et les enseignants afin d'offrir une plus grande égalité des chances dans les écoles.

II. Résultats

Notre recherche a détecté des actes de harcèlement et de discrimination dans les écoles dans tout l'État et à tous les niveaux. De nombreux élèves non caucasiens font face à une intimidation constante ainsi qu'à un environnement scolaire peu accueillant.

Les élèves musulmans ont indiqué que des camarades de classe les poussaient dans les couloirs, les traitaient de terroristes et, pour les filles, essayaient de leur arracher leur foulard. Les élèves non caucasiens ont expliqué que des élèves blancs leur criaient « retourne au Mexique » ou les menaçaient de les faire expulser. Une élève noire a indiqué que des élèves qu'elle ne connaissait pas tentaient de lui tirer les cheveux alors qu'elle traversait les couloirs de l'école. Des propos haineux, notamment des insultes à caractère racial et des termes dérogatoires à l'encontre des immigrants et des minorités sexuelles, sont courants.

Des enseignants et autres membres du personnel ont également fait preuve d'actes directs de harcèlement et de formes plus subtiles de préjugés, comme par exemple des enseignants donnant toujours les autorisations de se rendre aux toilettes en premier aux élèves blancs.

La discrimination se retrouve également en dehors de la salle de classe. Plusieurs familles d'immigrants ont indiqué que des chauffeurs de bus refusaient de ramasser leurs enfants ou se plaignaient auprès des administrateurs scolaires que les enfants issus de l'immigration sentaient mauvais ou étaient mal élevés. Une mère a expliqué qu'un chauffeur de bus avait encouragé les autres enfants à narguer son enfant.

Un arbitre de football a dit à une lycéenne musulmane qu'elle ne pouvait jouer que si elle retirait son foulard. Un entraîneur de natation a refusé d'accepter une autre élève musulmane dans l'équipe car elle souhaitait porter des leggings avec son maillot de bain. Ces actes sont non seulement offensifs, ils enfreignent aussi des lois fédérales et de l'État du Maine.

Dans les écoles, la discipline constitue l'une des inégalités raciales les plus importantes. Que ce soit dans l'établissement scolaire ou en dehors, les élèves noirs sont plus susceptibles que leurs camarades de classe blancs de faire l'objet de suspensions,

expulsions, signalements auprès des forces de l'ordre et châtiments corporels, pour les mêmes comportements.

Les élèves sont souvent d'avis que leurs préoccupations quant au harcèlement ne sont pas prises au sérieux. Ils affirment que les enseignants et les administrateurs traitent chaque incident comme un épisode isolé et non pas comme un problème au niveau de l'environnement scolaire au sens large. Ces élèves en ont déduit que les adultes dans leur école ne se souciaient pas de la discrimination, voire même toléraient de tels comportements. L'un des élèves musulmans a expliqué : « Beaucoup d'entre nous n'ont pas confiance en l'école car personne n'intervient. J'avais l'habitude de m'adresser aux responsables tous les jours mais ils n'ont jamais rien fait. »

La prévalence de la discrimination au sein des établissements scolaires du Maine et le manque de politiques suffisantes de lutte contre l'intimidation sont des défaillances morales et constituent également des violations aux lois fédérales et de l'État. En vertu de la législation en vigueur dans l'État du Maine, « tous les élèves ont le droit de fréquenter des écoles publiques dans un environnement sûr, sécurisé et paisible ». Les écoles ont une obligation légale de lutter contre la discrimination basée sur l'origine nationale, la race, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle et le genre. Les personnes ne respectant pas cette obligation peuvent faire l'objet d'une enquête de la part de la Commission des droits des personnes du Maine, d'actions en justice entamées par les élèves et de poursuites par les ministères américains de l'éducation et de la justice.

III. Recommandations

Nous avons structuré la section relative aux recommandations de notre rapport selon des programmes ciblant trois domaines : la sensibilisation de l'enseignant et de la communauté scolaire ; l'égalité des chances en matière d'accès et de résultats et la communication auprès des parents et des familles. Pour chacun de ces domaines, nous avons expliqué le problème identifié et décrit quelques uns des programmes réussis mis en œuvre par des établissements du Maine afin de remédier à ce problème.

Comme l'ignorance est à l'origine de certaines des interactions les plus problématiques, des formations et des ateliers de sensibilisation culturelle au sujet de la race sont essentiels afin d'améliorer l'égalité des chances dans les écoles. Les programmes mis en valeur comprennent des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants portant sur l'histoire de la race aux États-Unis et ses implications pour l'enseignement ; des activités renforçant le sens de la communauté chez les élèves issus de différents milieux ; des projets visant à raconter des histoires et des initiatives de collecte et d'analyse de données afin de mieux connaître les ressources nécessaires et les besoins des élèves.

Nous présentons aussi des programmes ayant pour but de remédier aux inégalités auxquelles sont confrontés les élèves non caucasiens. On retrouve notamment un

soutien académique, des méthodes alternatives de discipline, un personnel enseignant plus diversifié et des services permettant de répondre aux besoins de base.

Finalement, nous présentons des programmes qui responsabilisent les parents et les familles issus de l'immigration. Les familles sont une composante essentielle du succès scolaire des élèves. Pour mieux soutenir leurs enfants, les parents et gardiens doivent se tenir informés des attentes de l'école, des progrès des élèves et des ressources disponibles. Nous décrivons les meilleures pratiques pour faire participer les parents immigrants, y compris la mise à disposition d'interprètes, des séances d'information à l'intention des immigrants, le respect des horaires de travail et besoins de transport et une prise en compte de ces facteurs lors de la prise de décision à l'école.

La discrimination documentée dans ce rapport est alarmante. Aucune personne, et certainement aucun enfant, ne devrait se sentir vulnérable, exclue ni n'être victime, comme de nombreux élèves issus de l'immigration du Maine ont dit se sentir régulièrement.

Mais il y a lieu d'espérer. Nos conversations avec des familles immigrantes ont souligné la force et la résilience des jeunes et l'amour et le dévouement sans faille des parents. Dans tout l'État, nous avons découvert des enseignants passionnés déterminés à améliorer la situation dans leurs écoles. Ils ont partagé les défis et succès rencontrés en espérant que ce rapport puisse servir de base pour une meilleure expérience pour tous les élèves du Maine.

Pour en savoir plus, consultez le lien suivant www.aclumaine.org/webelonghere.